



Infolettre

des acteurs de la solidarité
internationale du Limousin

N°480 – Lundi 29 août 2022

Agenda



> **Limoges : 8ème forum des associations.** Limoges organise pour la 8ème fois le forum des associations les 3 et 4 septembre au Palais des Expositions – boulevard Robert Schumann à Limoges. Son accès est gratuit et ouverture au public se fera de 10h à 18h le samedi et le dimanche. La MDH sera à nouveau présente avec un stand.

Pour en savoir plus : : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?evenement3797>

> **Les forums associatifs des autres villes en Limousin :**

- **Guéret : 11ème forum des loisirs.** La Ville de Guéret organise le forum des loisirs qui se tiendra le 3 septembre 2022 de 9h à 18h à l'Espace André Lejeune.

- **Tulle : Forum des associations.** Les associations tullistes tiendront le forum des associations le 10 septembre 2022 de 9h à 12h à la Place Monseigneur Bertheaud.

- **Brive La Gaillarde : Forum des associations.** La Ville de Brive organise le forum des associations le 11 septembre de 10h à 18h à l'Espace des Trois Provinces.

Pour en savoir plus : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3503>



> **Limoges : Projection débat autour du film « Écoutez Jeanne Humbert ».** Le jeudi 8 septembre 2022, le Groupe limousin de l'Union Pacifiste organise un ciné-club autour de la projection du film de Bernard Baisat « Écoutez Jeanne Humbert » à l'Espace Associatif Gilbert Roth, au 64 avenue de la Révolution à Limoges.

Pour en savoir plus : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3504>



> **Guéret : Conférence Colchique avec Thierry Thévenin.** À l'occasion de la fête bio écologique Colchique, l'association Colchique organise le vendredi 16 septembre 2022 à 20h30 une conférence « Ciné et Discussion » au cinéma le Sénéchal à Guéret, dans laquelle le film « Cueilleurs en résistance » sera projeté. La séance est à 4 euros.

Pour en savoir plus : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3508>



> **Guéret : 26ème fête bio écologique Colchique.** L'association Colchique renouvelle pour la 26ème fois, la fête bio écologique Colchique le dimanche 18 septembre 2022 de 10h à 19h au plan d'eau de Courtille à Guéret.

Pour en savoir plus : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3508>



> **Limoges : organisation de la première « Marche des fiertés ».** Le 24 septembre 2022, le collectif Lim'Bow et ses partenaires organisent une journée de mobilisation à l'occasion de la toute première marche des fiertés qui partira de la Place de la Motte à Limoges.

Pour en savoir plus : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3502>

Du côté de la Nouvelle-Aquitaine



Le réseau multi-acteurs « So Coopération » organise une réunion d'information sur l'incubateur de projets ODD-ysée ainsi que le dispositif ISI porté par le FONJEP. Elle se tiendra en ligne le jeudi 8 septembre à 11h.

- Dans le cadre de la mise en place de la "territorialisation des Objectifs du Développement Durable", SO Coopération met à disposition l'incubateur ODD-ysée en faveur des projets des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine. Cette réunion sera l'occasion d'en savoir un peu plus sur l'incubateur
- Le Fonjep a lancé le calendrier 2023 du dispositif Initiative pour la Solidarité Internationale et des programmes « Jeunesse et solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances et solidarité internationale » (VVV-SI). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à participer à la réunion !

Participer à la réunion Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/83614903040> - Pour en savoir plus : <https://www.socooperation.org/evenement/reunion-dinformation-dispositif-odd-yssee/>

A lire, à voir, à faire



L' Association UKRAÏNKA cherche un local pour la distribution des colis alimentaires pour les réfugiés ukrainiens à Limoges. 200 personnes passent par l'association pour obtenir les produits alimentaires et d'hygiène chaque semaine. Vue la chaleur et le nombre des bénéficiaires qui augmente progressivement, le local utilisé depuis le mois de mars n'est plus adapté aux besoins et n'est plus disponible. L'association est ouverte à toute proposition. Pour contacter l'association : www.ukraïnk.fr - Tel 07 56 99 44 70 – association@ukraïnk.fr



La MDH sur RCF pour la saison 2022-2023. Dans le cadre des « Chroniques citoyennes » retrouvez la Maison des droits de l'Homme à partir du 6 septembre toutes les quatre semaines sur la Radio RCF EMail Limousin – Fréquence 99,6 FM.

Pour en savoir plus : <https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3507>

A retenir sur le plan national et international



La guerre en Ukraine est entrain de provoquer la plus grave famine mondiale du siècle : L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une très grave crise humanitaire en Europe de l'Est. Elle est également en train d'aggraver les problèmes rencontrés dans d'autres pays, dont beaucoup sont situés à des milliers de kilomètres. A lire l'article de « The conversation » traduit par RITIMO : www.ritimo.org/La-guerre-en-Ukraine-est-entrain-de-provoquer-la-plus-grave-famine-mondiale-du



Guerre en Ukraine : Six mois après l'invasion russe, les auteurs des crimes doivent être poursuivis. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, est un crime d'agression au regard du droit international, qui s'est poursuivi par des violations massives des droits humains et l'exode de millions de personnes en Ukraine ou dans d'autres pays en Europe. Nous enquêtons depuis les premiers jours de la guerre sur l'ensemble des violations du droit international et mettons ainsi en évidence des crimes de guerre commis par les forces russes. Six mois après le début du conflit nous réitérons notre appel à ce que tous les responsables de crimes de guerre rendent des comptes devant la justice. Pour en savoir plus voir la campagne sur le site d'Amnesty : www.amnesty.fr/actualites/guerre-en-ukraine-six-mois-apres-l-agression-russe-les-auteurs-des-crimes-doivent-etre-poursuivis



La FIDH condamne l'agression d'Israël contre des organisations palestiniennes des droits humains. La communauté internationale, de nombreux États dont neuf États européens et plusieurs ONG internationales ne cessent de désapprouver la décision prise par les autorités israéliennes en octobre 2021 de désigner comme « terroristes » six emblématiques organisations palestiniennes sans fondement ni preuves concrètes. Le 18 août 2022, un autre pas vers l'arbitraire a été franchi quand les forces israéliennes ont mené une descente militaire dans les bureaux des dites ONG basées à Ramallah et Al-Birah, siège de l'autorité palestinienne en Cisjordanie... Pour en savoir plus : www.fidh.org/fr/regions/maghreb-moyen-orient/israel-palestine/agression-israel-contre-organisations-palestiniennes

Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre > Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : infolettre@mdh-limoges.org - Pour accéder aux précédentes infolettres : www.mdh-limoges.org/spip.php?article3398 - Infolettre réalisée notamment avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du FONJEP et de l'AFD - Pour en savoir plus : www.mdh-limoges.org/spip.php?article1604

Maison des Droits de l'Homme – 119, avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – infolettre@mdh-limoges.org – www.mdh-limoges.org